

# Quel ministre pour le Tourisme ?

*Le candidat au portefeuille du Tourisme devrait se prévaloir à la fois d'une expérience dans le tourisme et d'une appartenance à un des partis de la future coalition gouvernementale. Ce candidat, aux allures de mouton à cinq pattes, existe bel et bien...*

« Constituer un nouveau gouvernement, c'est comme faire un puzzle avec les morceaux d'un kaléidoscope. » Cette phrase de Winston Churchill décrit à peine la complexité de la tâche d'un chef de gouvernement en Tunisie, tant les candidats sont nombreux, leurs filiations politiques incertaines et les alliances des partis mouvantes.

Pour le tourisme, on se croyait pourtant sorti d'affaires suite à la promesse du candidat Béji Caïd Essebsi, alors président du parti aujourd'hui majoritaire, de nommer une personne appartenant au secteur. La première mouture du gouvernement nous a montré que cette promesse ne serait tenue qu'accessoirement, et soumise aux jeux et enjeux entre partis politiques. Elle a surtout été ressentie comme la preuve du désintérêt de Nidaa Tounes pour le secteur du tourisme.

Il nous faut donc nous résigner à rechercher un candidat qui puisse se prévaloir à la fois d'une expérience dans le tourisme et d'une appartenance à un des partis de la future coalition gouvernementale. Ce candidat, aux allures de mouton à cinq pattes, existe bel et bien. Qui plus est, il est membre du bureau exécutif de Nidaa Tounes et bénéficie d'une longue expérience du tourisme aussi bien dans l'hôtellerie que dans le secteur des agences de voyages. Il s'agit de Foued Bouslama, qui a la particularité, par rapport à d'autres candidats professionnels, de ne présenter aucun risque de conflit d'intérêt puisqu'il est complètement dégagé de toute fonction dans le tourisme.

Parmi les professionnels, on semble prêt à accepter cette nomination, à défaut de la souhaiter, comme « *la moins mauvaise* » selon l'expression d'un hôtelier.

Le défaut principal de F. Bouslama serait, aux yeux des professionnels, sa grande discrétion, autrement dit sa « *soumission à la discipline du parti* ». Mais on peut supposer a contrario qu'un tel « *défaut* » pourrait lui valoir, s'il est nommé, un soutien aussi discret qu'efficace de la part de son parti pour mener les réformes qui l'attendent.

**LM**